

LIVRES POUR LES PARENTS

Le Comité consultatif des services pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) est heureux d'offrir à tous les parents des élèves la possibilité d'emprunter des livres sur différents thèmes autour du développement de l'enfant, des troubles d'apprentissage et du rôle du parent. Les membres du comité croient que les parents ont un rôle essentiel à jouer tout au long du parcours scolaire de leur enfant. Ces livres pourront les informer ou les sensibiliser à une problématique qui touche bien des familles.

Bonne lecture!

La présidence du comité

PROCÉDURES D'EMPRUNT :

- Le parent se rend ou téléphone au secrétariat de l'école de son enfant.
- Le parent identifie le livre qu'il souhaite emprunter de même qu'il donne le nom de son enfant pour que l'information soit notée dans le système (en cas de perte ou retard).
- La secrétaire fait la demande d'emprunt au secrétariat des services éducatifs, si le livre n'est pas disponible elle en avise le parent.
- Le livre est envoyé au parent dans le sac de son enfant.
- Le prêt est d'une durée d'un mois, après cette période le livre est retourné au secrétariat de l'école.



Pour consulter les listes des livres (parents et enfants), rendez-vous à la section COMITÉS du site web du CSSI, sous l'onglet CSSEHDAA / Publications du comité.